



Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école Jeanne-Mance

**PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES
ÉCOLE JEANNE-MANCE**

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 23 février 2021 à 18h30 à l'école Jeanne-Mance via TEAMS.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Angèle Brodeur	parent
Karine Comtois	parent
Julie Larivière	parent
Julie Larochelle	parent
Geneviève Legrand Durocher	parent
Véronique Paré	parent, présidente
Stéphanie Châtelain	enseignante
Christine Giguère	enseignante
Pamela Morier	enseignante
Audrey Brosseau	service de garde

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT :

Vincent Laporte	directeur
Mathieu Bélanger	membre de la communauté

ÉTAIENT ABSENTS :

Caroline Arsenault-Meloche	personnel de soutien
----------------------------	----------------------

1.0 Ouverture de la séance

La présidente, Mme Véronique Paré, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h34.

2.0 Mot de la présidente

Mme Véronique Paré souhaite la Bonne Année 2021 à tous les membres. Elle souligne la semaine des enseignants ainsi que de la semaine de la persévérance scolaire qui sont maintenant derrière nous. Elle mentionne que l'école ne compte aucun cas de COVID-19 à ce jour, elle encourage toute l'équipe l'école à continuer ainsi qu'aux parents. Mme Véronique Paré mentionne que nous ne pouvons pas voir ce qui se passe dans l'école, cependant, les parents ont remarqué les plusieurs buttes de neige sur la cours, soit une pour toutes les zones. Wow, c'est vraiment une belle idée et un beau plus pour nos

enfants. Pour terminer, Mme Véronique Paré mentionne que nous avons fait parvenir à tous les membres les règles de fonctionnement pour le SDG corrigées.

3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Julie Larochelle et résolu que l'ordre du jour soit adopté avec la coquille suivante :

8.d.iv. : On devrait lire Club de lecture au 1^{er} cycle

CÉ-23-21-001

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 3 novembre 2020

Il est proposé par Mme Christine Giguère et résolu que le procès-verbal du 3 novembre 2020 soit adopté.

CÉ-23-21-002

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.0 Suivi au procès-verbal

a. Sécurité autour de l'école

M. Vincent Laporte mentionne que certains automobilistes ont reçu des contraventions et des avertissements suite aux non respects des consignes et de la signalisation. M. Vincent Laporte mentionne que cela semble être mieux pour le moment. M. Vincent Laporte regarde une façon de faire pour avoir une ou plusieurs présence(s) de personnes pour la sécurité autour de l'école (municipalité, OPP)

b. Photos

M. Vincent Laporte présente le revenu de la séance pour les photos scolaires. Un montant de 1514,67 \$ a été amassé. Mme Karine Comtois remercie les parents qui ont aidé à réaliser les photos ainsi que les professeurs. Le résultat du sondage envoyé à tous les parents de l'école a aussi été remis aux membres du CE. Les commentaires seront pris en considération si on utilise la même formule pour la prochaine année scolaire.

c. Aide alimentaire

5 élèves ont besoin de l'aide alimentaire.

6.0 Parole au public

Aucun public

7.0 Correspondance

Mme Véronique Paré mentionne qu'elle a reçu la résolution du conseil municipal pour notre membre de la communauté qui siège sur notre CE. Aussi, elle a reçu une lettre du syndicat du personnel de soutien en ce concerne les moyens de négociations. Mme Véronique Paré n'a pas fait suite à cette lettre, car ce n'est pas dans le mandat du CE.

8.0 Points de décision

a. Adoption

- i. Budget FDS (document en pièce jointe) Matériels pour les élèves à besoins particuliers

Le dépôt du document du FDS a été remis aux membres pour faire le suivi.

M. Vincent Laporte présente une nouvelle version du document des demandes sur les besoins particuliers 2020-2021. Le montant s'élève à 4426,08 pris dans le FDS. Les enseignants qui désiraient avoir du matériel pour les élèves dans le besoin en faisaient mention dans le document. Le matériel acheté suivra l'élève dans son parcours scolaire et sera remis à un autre enfant quand l'élève quittera l'école où lorsqu'il en n'aura plus besoin. Le matériel sera identifié et remis à chaque fin d'année scolaire dans le local de la TES. Cette demande est proposée par Mme Karine Comtois.

CÉ-23-21-003 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- ii. Budget CE

La formation " Bien développer ses capacités en lecture et écriture qui sont les bases de ses apprentissages" a été offerte à tous les parents de l'école. 14 parents étaient présents à la formation via conférence. Mme Angèle Brodeur propose de payer la moitié de la somme, soit 150\$, via le budget du CE.

CÉ-23-21-004 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Depuis quelques années, les membres du CE offre un montant de 100\$ pour l'achat de livres pour les parents. Mme Karine Comtois propose cette dépense.

CÉ-23-21-005 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b. Approbation

- i. Grille matières

Il est proposé par Mme Julie Larochelle d'approuver la grille matière tel que présentée.

CÉ-23-21-006 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- ii. Grille horaire

Mme Stéphanie Châtelain mentionne que l'équipe-école aimerait explorer à nouveau l'option de la récréation d'après-midi en fin de journée. Mme Véronique Paré pose la question en ce qui concerne la présence des élèves obligatoire. Mme Karine Comtois mentionne que cela était une problématique, les enfants quittaient avant la fin des classes la dernière année.

Il est proposé par Mme Stéphanie Châtelain d'approuver la grille horaire tel que présentée sans aucune modification.

CÉ-23-21-007 APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

c. Consultation – aucun point

d. Information

i. Formation du CE (obligatoire)

Mme Véronique Paré présente 3 capsules de la formation obligatoire du ministère, soit la capsule #2,#3 et la capsule sur le régime pédagogique. 2 Fiches (14A, 15) ont aussi été transmises aux membres pour qu'ils les consultent ainsi que le cahier s'adressant aux membres et à la direction d'établissement. Les membres qui désirent avoir une copie imprimée de ce cahier peuvent en faire la demande à la direction ou à la présidente.

ii. Travaux de l'école

M. Vincent Laporte mentionne que nous aurons des travaux pendant l'été 2021. Les travaux auront lieu dans la bibliothèque (peinture, **plafond** et plancher), dans le gymnase (plancher) et dans la salle commune (peinture et insonorisation du plafond).

iii. Ajout au parc informatique

M. Vincent Laporte mentionne que nous avons 17 portables et que maintenant, nous en avons 44 **portables**.

iv. Club de lecture au 1^{er} cycle

C'est un soutien aux apprentissages, travailler la lecture. Les classes concernées : 2 classes de 1^{er} année, 1 classe de 2^e année. Les rencontres sont faites sur l'heure du dîner par Mme Caroline Arsenault, soit 2 midis **cycle** par classe ciblée.

Mme Véronique Paré demande si les parents des enfants concernés sont informés par cette belle initiative. M. Vincent Laporte enverra une lettre aux classes concernées pour les informer.

v. Dons

L'OPP a amassé quelques canettes de certains citoyens. Un montant de 21,85\$ est ajouté au FDS sous l'onglet de l'OPP.

vi. Protocole d'entente 2020-2022 soutien aux écoles primaires Desjardins

M. Vincent Laporte nous explique le protocole d'entente. Il nous informe qu'il préfère utiliser les fonds dans 3 ans. 1000\$ par année donc 3000\$ pour les 3 ans.

9.0 Parole aux membres

a) Parents (OPP)

i. Changement de poste

Mme Angèle Brodeur, représentante de la communication pour l'OPP, mentionne que Mme Isabelle Sévigny a quitté le poste de représentante de l'OPP pour des raisons familiales. Mme Véronique Paré a repris le relais.

ii. Noël 2020

Mme Angèle Brodeur mentionne que l'OPP a collaboré à la réussite de la fête de Noël. L'OPP a trouvé un habit de Noël pour notre père-noël, on a décoré l'école et des parents sont venus porter main forte à la réalisation de l'activité du chocolat chaud pour l'ensemble des élèves.

iii. Bibliothèque

Mme Angèle Brodeur mentionne que 3 parents ont suivi la formation pour recouvrir et réparer des livres avec la bibliothécaire de la CSS. Les membres ont recouvert des livres à la maison.

iv. Canettes

Mme Angèle Brodeur mentionne ce que Mme Véronique Paré a dit précédemment dans le CE. Un montant de 21,85\$ a été amassé en canettes.

b) Représentant au comité de parents

Mme Véronique Paré, représentante, mentionne qu'il y a un comité COVID formé de parents du comité de parents.

Le plan d'action du comité de parents a été refait. Un très beau travail !

Nous avons eu une présentation des services pédagogiques par Mme Taïga Wealput-Lavallée pour tout ce qui a été fait durant la COVID (Babillard pédagogique, Capsules, École ouverte).

On vous invite à vous abonner à la page Facebook du comité de parents.

Les 3 conférences qui s'en viennent :

24 février 2021 : L'anxiété en tant que pandémie

11 mars 2021 : Contrer la cyber intimidation

14 avril 2021 : Conciliation travail/famille

c) Représentant de la communauté

Pas d'information pour cette séance

d) Personnel de soutien

Pas d'information pour cette séance

e) Personnel professionnel

Pas d'information pour cette séance

f) Personnel enseignant

M. Samuel Alix a réalisé un Carnaval d'hiver, vendredi en après-midi avant la relâche. Il y aura une remise de certificats sur la persévérance scolaire via la plateforme teams.

10.0 Mot de la direction

M. Vincent Laporte félicite les gens du SDG. Ce sont ceux qui ont été bousculé le plus durant la pandémie. Il est fier d'avoir réussi à garder tout son personnel. Il se dit béni. Dès le retour de la relâche, il y aura le tutorat qui sera mis en place, aider les élèves en difficulté et les classements des élèves.

11.0 Parole au public

Aucun public

Demande de prolongation de la réunion jusqu'à 20h30.

Il est proposé par Mme Karine Comtois de prolonger la réunion de 30 minutes.

CÉ-23-21-008 APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

12.0 Autres points : Dîner

Mme Karine Comtois mentionne une problématique au niveau du service de dîner. Elle s'inquiète sur le temps d'écran et sur le type d'écran utilisé (Netflix, youtube). M. Laporte mentionne que le manque de personnel et le manque d'argent fait qu'il ne peut accorder un surveillant de dîner pour chaque classe. Mme Véronique Paré propose à Mme Comtois d'envoyer des suggestions autres que celle utilisées présentement. M. Vincent Laporte pourra ensuite voir ce qui peut faire.

13.0 Levée de l'assemblée

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Mme Julie Larivière et résolu que la séance soit levée à 20h59.

Prochaine rencontre : 6 avril à 18h30

CÉ-23-21-009 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Directeur, Vincent Laporte

Présidente, Véronique Paré

CÉ-03-20-009